

---

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

---

---

## Lancement de la 2<sup>e</sup> édition de l'Observatoire INBONIS - METI sur la valorisation de l'avantage compétitif écologique des ETI et PME de croissance

---

**Paris, 17 avril 2023** – INBONIS Rating, première agence de notation européenne spécialisée pour les PME et ETI, et le METI (mouvement des entreprises de taille intermédiaire) annoncent le lancement de la 2<sup>e</sup> édition de leur observatoire en partenariat avec La Banque Postale, le mardi 18 avril à 18h30 à l'Hôtel de Bourrienne (Paris 10) sur le thème « *Valoriser l'avantage compétitif écologique des ETI et PME de croissance* ».

L'observatoire INBONIS – METI permet de mettre en exergue de manière empirique la singularité des ETI et des PME de croissance dans le tissu économique français.

Cette deuxième édition a été réalisée, de façon concomitante à l'agenda législatif du projet de loi « réindustrialisation verte portée » par le Gouvernement, à partir de l'analyse d'un échantillon de plus de 500 entreprises notées par INBONIS Rating et des comptes annuels de 11.700 PME de croissance et ETI publiés à travers l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), selon les méthodologies de notation de crédit et ESG d'INBONIS Rating.

**Il s'appuie sur les risques environnementaux tels que définis par l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group)** : le changement climatique, la contamination, la gestion de l'eau, la biodiversité et l'écosystème, et l'économie circulaire et la gestion des déchets.

Dans un contexte de crise climatique, les PME et ETI doivent massivement investir pour s'adapter. En effet, leur performance ne tient plus seulement aux facteurs financiers. Les critères extra-financiers seront déterminants, notamment le volet Environnemental de « ESG ». Ainsi, **53 % des entreprises avec une bonne gestion des risques ESG ont atteint une notation de crédit de BB ou supérieure vs. seulement 18 % quand leur gestion des risques ESG est jugée insuffisante.**

Quelques éléments clés :

- **50 % des PME de croissance et des ETI sont engagées dans une démarche de reporting extra-financier**
- **Les risques environnementaux constituent une menace *business* pour plus de 30 % d'ETI et PME de croissance. 3 710 ETI et PME de croissance ont une exposition très élevée à au moins un des risques définis par l'EFRAG.**
- Les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et des boissons, de l'industrie du papier et du bois, de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques sont les secteurs les plus à risques. **Les secteurs les plus exposés aux risques environnementaux affichent une intensité d'investissement plus élevée.**
- **Les ETI et PME de croissance investissent d'ores et déjà 76 milliards € par an en Capex, soit 6,5 M€ par entreprise.**
- **L'investissement annuel supplémentaire des ETI et PME de croissance nécessaire d'ici 2030 pour atteindre les objectifs environnementaux s'élèverait à 48 milliards d'euros par an, soit une augmentation de 63 % du niveau actuel estimé de CAPEX.**

Cette seconde édition confirme l'engagement des ETI et des PME de croissance dans la transformation environnementale de leur business model. **2 entreprises sur 3 perçoivent cette transformation environnementale comme une opportunité de croissance pour leurs chiffres d'affaires.**

Cet observatoire montre l'importance du critère environnemental dans la notation de crédit, en effet, **les entreprises qui gèrent le mieux les risques environnementaux ont même un cran d'amélioration par rapport à celles qui ne le font pas.**

*« Première Banque de financement et d'investissement (BFI) citoyenne, La Banque Postale s'associe pleinement à ces conclusions. Elle accompagne les PME et ETI tout au long de leur cycle de vie, notamment celui de leur adaptation au changement climatique, dans leurs projets de transition énergétique et écologique avec des financements et des outils robustes dont on peut mesurer l'impact. »* précise Laurent Roth, Directeur Marketing Entreprises de La Banque Postale.

Alberto Sanchez Navalpotro, co-fondateur et Directeur général d'INBONIS Rating, commente :

*« Les résultats de cette deuxième publication confirment de manière scientifique ce que nous observons quotidiennement dans le cadre de nos missions de notation des PME et ETI : au-delà des aspects purement financiers, la transformation environnementale est au cœur de leurs préoccupations. Nous nous réjouissons de voir que les dirigeants perçoivent cette évolution comme une véritable opportunité de faire évoluer leurs modèles économiques. »*

*« Nos travaux montrent qu'il y a une corrélation entre une bonne notation de crédit d'une entreprise et des pratiques ESG de bon niveau. Nous devons donc tous œuvrer pour valoriser cette adaptation pour que chaque PME de croissance et ETI puisse capitaliser sur la mise en place d'une véritable stratégie environnementale au service de leur développement et de l'accès aux financements long terme pour les accompagner. »* poursuit Emmanuelle Bonal, Directrice du développement d'INBONIS Rating.

Alexandre Montay, Délégué général du METI, ajoute : *« Les PME de croissance et les ETI françaises sont résolument engagées depuis plusieurs années dans la transformation environnementale et la décarbonation de leurs process industriels. D'ici 2030, pour atteindre les objectifs climatiques fixés par l'Union européenne, elles vont faire face à un mur d'investissements colossal s'élevant à 48Mds€ par an. Dans ce contexte, il est impératif que les obligations de reporting fixées par les textes européens ne déclenchent pas un nouveau choc de complexité en direction du tissu économique européen, mais structurent et soutiennent une vraie logique de transformation. Ce qui suppose : cohérence, harmonisation, et proportionnalité à la taille des entreprises.»*

Cet observatoire sera présenté le mardi 18 avril à Paris, **en présence d'Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme,** en de représentants des institutions financières françaises, de dirigeants d'ETI.

#### **A propos du METI :**

Fondé en 1995, le Mouvement des Entreprises de Taille Intermédiaire (METI) défend et représente les 5 400 ETI françaises. Son ambition : place les ETI, entreprises de long terme garantes de la prospérité des régions, au cœur de la stratégie économique de la France et de l'Union Européenne.

Ses missions :

Documenter et mettre en lumière la contribution majeure des ETI (base industrielle, emplois et savoir-faire, innovations, exportations, investissements, transformations, etc.).

Plaider pour la restauration des conditions du « travailler, produire et s'engager » en France, en valorisant l'investissement de long terme et en s'attaquant au différentiel de compétitivité.

Promouvoir les dynamiques de transformation des ETI, environnementale mais aussi numérique et sociétale.

Appeler à la création d'une catégorie ETI européenne et à la prise en compte des enjeux des ETI par les institutions de l'UE.

#### **A propos d'INBONIS Rating :**

INBONIS Rating est la première agence de notation de crédit pour les PME et les ETI en Europe. Enregistrée auprès de l'Autorité Européenne des Marchés Financiers (ESMA), elle émet des notations pour les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre 5 et 500 millions d'euros dans tous les secteurs d'activité. INBONIS est déjà le leader du marché en France et en Espagne en nombre d'entreprises notées. INBONIS est une société indépendante dont la mission est de faciliter l'accès à un financement de long terme de qualité aux PME et ETI. INBONIS est une société B-Corp. <http://www.inbonis.com/fr>

#### **Contact Presse : Agence Otto**

**Géraldine Otto | Sabrina Hamdi-Dazi**

**+ 33 (0) 6 18 43 86 22 | + 33 (0) 7 83 88 21 35**

**gotto@agenceotto.com | shamdi-dazi@agenceotto.com**